1. Quelle votre analyse de l'état des lieux de la question des déplacements sur l'agglomération ?

On ne peut traiter le problème des transports de la ville de Toulouse sans l'aborder en termes d'agglomération. Pendant très longtemps, la vision de la mairie de Toulouse était exclusivement intratoulousaine, l'exemple du métro en est une caricature. L'expansion urbaine et démographique rapide a toujours précédé une véritable réflexion sur les transports en commun d'où l'asphyxie actuelle, avec ses 2 millions de déplacements en voiture par jours, soit plus de 60% des déplacements. Face à ce constat, le projet actuel de PDU est bien en-deçà de ce qu'il faut accomplir.

2. Quelle place pour la voiture demain ?

Aussi bien pour répondre à l'urgence écologique, aux problèmes environnementaux, aux conséquences du changement climatique d'une part, que pour améliorer la qualité de vie, diminuer les temps de transports, préserver la santé dans la ville, il faut envisager une agglomération dans 30 ans qui ne permettra plus l'utilisation quotidienne de la voiture en ville

La suppression programmée de la voiture implique une toute autre vision de l'aménagement du territoire qui dépasse le cadre de ce questionnaire mais dont on ne peut pas faire l'économie. Cela concerne au sens large les temps de transports domicile - travail, la planification de l'habitat, la localisation des commerces et équipements de proximité, l'implantation des activités économiques, lieux récréatifs, espaces naturels...

3. Quel est votre projet global pour améliorer la situation?

Notre projet est multiple :

D'une part augmenter l'offre des transports en commun en concertation avec les associations d'usagers, gérer les transports en régie directe et non pas les concéder à une multinationale et d'autre part organiser la gratuité pour tous. Voir le détail dans la question suivante.

4. Quelle place pour les modes de déplacements alternatifs (TC, vélos, piétons, autopartage...)?

Pour nous, il ne s'agit pas de déplacements alternatifs mais bien du mode prioritaire qu'il faut développer.

Il nous semble également nécessaire avant tout de réaliser une enquête de fréquentation et d'organiser une concertation avec les usagers des transports en commun sur les réorganisations et améliorations nécessaires des transports publics.

Les Transports en Commun: Pour améliorer les dessertes, nous voulons relier les quartiers entre eux et les différentes villes de l'agglo par un maillage en toile d'araignée et non plus seulement en baleines de parapluie. Nous voulons renforcer l'offre de transports nocturnes afin de répondre aux besoins des personnes qui travaillent dans des quartiers excentrés et qui

ont des horaires décalés et pour les sorties festives. Augmentation de la fréquence des transports.

Nous sommes également pour des transports propres, en particulier des bus au biogaz, grâce à la récupération et méthanisation de tous les déchets organiques de la ville de Toulouse et de l'agglo.

Tramway: réalisation d'un tramway circulaire et d'un tramway traversant de Beauzelle à Saint Orens en passant par l'aéroport et Saint Martin du Touch, bus en site propre, rétablissement des bus dans toulouse avec des arrêts de proximité (en réponse à la demande des personnes âgées, à mobilité réduite, parents accompagnés de jeunes enfants et poussettes...)

TAD: Nous envisageons aussi de généraliser le transport à la demande (TAD) comme dans le nord–est toulousain, dans l'agglomération.

Vélos: Création de pistes cyclables continues et sécurisées, garanties par un plan de déplacements cyclables inclus dans le PDU. Rediscuter le contrat de Vélotoulouse (si possible rattachement à Tisséo?) avec diminution de la pollution publicitaire. Implantation de vélostations dans tous les quartiers, en lien avec les stations de métro et bus et parkings de périphérie.

Piétons: piétonisation de l'hyper centre (en garantissant un accès résidents, livraisons et secours) et création de plateaux piétonniers dans tous les quartiers en concertation avec les comités de quartiers.

PDE: Pour le fonctionnement de la municipalité, « ville exemplaire » : établir un plan de déplacement exemplaire pour les services municipaux. Afin de favoriser le covoiturage, l'usage des TC, et le vélo, réfléchir à la possibilité de prise en compte, sur une fraction du temps de travail, du temps de trajet à vélo réalisé par les agents cyclistes. Mise en place de douches et de vestiaires. Mise à disposition de vélos de fonction. Achat d'une flotte de vélos électriques pour les services éloignés.

Accompagner les entreprises pour la mise en oeuvre de leurs plans de déplacement. Encourager le covoiturage, l'autopartage et la mise à disposition de vélos de fonction.

Stationnement : nous proposons de faire du parking du Capitole un parking pour les résidents; de créer des parkings pour les résidents et salariés dans les quartiers, aux entrées de ville, reliés aux transports collectifs et stations de location vélo.

Autopartage : soutien aux initiatives d'autopartage type Mobilib'. Réfléchir à la mise en place d'un tel système géré par la municipalité avec des véhicules électriques, alimentés par des énergies renouvelables.

5. Quelles infrastructures pour les déplacements longue distance (TGV, second aéroport, grand contournement routier, contournement ferroviaire)?

- **TGV**: oui

- **Aéroport** : non, mais nous proposons de délester celui de Blagnac et de réaliser l'insonorisation des appartements non pas à partir des subventions des

collectivités mais par la taxation des compagnies aériennes (application du Principe du Pollueur Payeur). Le fret peut être relocalisé à Tarbes, le lowcost à Carcassonne, les charters dans des aéroports existants de petit gabarit, type Albi, Pamiers. (N'oublions pas bien sûr la perspective, d'une part, de l'augmentation du prix du carburant, la raréfaction de la ressource et les problèmes géopolitiques que cela entraîne, et d'autre part, la menace des délocalisations et donc du ralentissement local du secteur aéronautique et la nécessaire anticipation de la diversification de l'économie locale... mais nous dépassons là le sujet de la question...)

- Contournement routier: nous nous y opposons formellement. C'est encore une politique du tout-voiture, ça coûte près d'un milliard d'euros, somme qui ne sera pas dédiée à l'investissement dans les transports collectifs. Nous n'avons pas d'exemple dans le monde où la construction d'une autoroute ne crée pas davantage de circulation et urbanisation supplémentaire et souvent anarchique. Le schéma de développement de l'agglomération avec l'accueil de 19 000 nouveaux habitants par an pendant 15 ans doit être réévalué en fonction de la crise prévisible de l'aéronautique et de sa sous-traitance et resitué dans une vision de Toulouse partenaire des autres villes de la région.
- Contournement ferroviaire : nous sommes évidemment pour et proposons parallèlement l'utilisation de l'étoile ferroviaire pour une meilleure desserte des banlieues (doublement de la voie pour séparation grandes lignes et lignes locales). Nous pensons que le contournement ferroviaire doit également servir à détourner de la gare Matabiau les wagons de marchandises dangereuses Seveso destinées à la zone industrielle chimique (en attendant la reconversion et dépollution d'un tel site, mais c'est encore une fois un autre chapitre...)

6. Quelle organisation institutionnelle pour une politique des déplacements plus performante ?

Retour à la régie directe, en ramenant l'ensemble des collectivités dans le SMTC et en y intégrant une représentation des usagers (dont bien entendu le Collectif PDU !!) qui atteignent souvent un niveau d'expertise souvent égal à celui des techniciens.